

APPEL À COMMUNICATIONS SPÉCIFIQUE DE L'ATELIER

« L'ÉCONOMIE COMME SCIENCE SOCIALE : SIMPLE QUESTION DE MÉTHODE ? »

1. ORGANISATION GÉNÉRALE

Comme exposé dans la présentation générale du colloque (*voir les informations détaillées sur le site [Recherche & Régulation](#)*), les organisateurs ont particulièrement souhaité soutenir des dynamiques de recherche collective sur des enjeux économiques émergents ou critiques, questionnant en retour les pratiques et les outils du chercheur en économie. Dans ce but, le comité scientifique a sélectionné une vingtaine de propositions d'ateliers – dont celui-ci.

Cet appel spécifique permet donc de soumettre une proposition de communication dans le cadre de cet atelier (*sinon, voir sur notre site pour soumettre une proposition en varia ou pour un autre atelier*).

Les propositions de communication seront examinées par les responsables d'atelier et par le comité scientifique selon le calendrier ci-dessous. Elles devront parvenir aux responsables d'atelier selon les modalités suivantes :

CALENDRIER ET CONTRAINTES FORMELLES.

ÉCHÉANCE	DATE LIMITE
Propositions de communication <i>500 mots environ +10 références bibliographiques maximum (langues de travail : français, anglais)</i>	1^{er} novembre 2014. <i>Réponse du comité scientifique : 15 décembre 2014.</i>
Communications dans leur format définitif (ateliers varia et spéciaux). <i>- 8 000 mots maximum environ, sauf cas particulier. - communications « état des savoirs » : 2 500 mots + 15 références bibliographiques maximum.</i>	30 avril 2015
Colloque : 10-12 juin 2015 (Paris)	

NATURE DES CONTRIBUTIONS. La nature des contributions que l'on peut proposer est libre, mais doit afficher un positionnement clair, d'ordre épistémologique ou théorique, conceptuel ou empirique, de type survey ou programmatique.

Seront aussi recevables des propositions de communication du type « état des savoirs » sur un domaine spécifique – méthode ou terrain.¹

Par ailleurs, des communications pourront être sélectionnées pour différents débouchés éditoriaux (revues à comité de lecture, ouvrages, actes) que les organisateurs préciseront avant le colloque.

2. RESPONSABLES DE L'ATELIER

- Richard SOBEL (université Lille I, CLERSÉ)

3. ORIENTATIONS SCIENTIFIQUES DE L'ATELIER

En économie, les approches alternatives au paradigme standard ne se présentent pas comme unifiées tant du point de vue conceptuel que du point de vue méthodologique. Cette spécificité est-elle un handicap, voire une limite, ou bien un atout lorsqu'il s'agit de construire une communauté scientifique, tant sur le plan du dialogue intellectuel que sur le plan du fonctionnement institutionnel ?

Mettre l'accent sur la limite, c'est construire une identité par rapport au modèle des sciences normales, comme les sciences de la nature. Pour autant que les sciences normales soient aussi normales que l'on croit, est-ce entièrement applicable aux sciences économiques qui sont d'abord des sciences sociales ? Inversement, mettre

¹ Attention, pour ce type de communication « état des savoirs », la communication finale devra respecter certaines contraintes formelles (*cf. tableau supra*).

l'accent sur la diversité, c'est d'abord reconnaître avec pragmatisme un état de fait, un fonctionnement et des pratiques.

Mais alors, pour construire une communauté solide, est-ce suffisant et ne convient-il pas d'aller au-delà et de penser le pluralisme comme condition même de la construction de la vérité scientifique (concepts et méthodes) ? C'est ce que se propose d'explorer cet atelier dont une séance sera organisée comme suit :

« La contribution de la théorie de la régulation à l'unité des sciences sociales : un modèle à suivre ? » (André Orléan)

« Qu'est-ce qu'une thèse en sciences économiques aujourd'hui ? Réflexion sur quelques dérives contemporaines et leçons pour la construction de la nouvelle section CNU » (Collectif)

« De quoi la socio-économie est-elle le nom ? Le pluralisme des méthodes en économie » (Florence Jany-Catrice et Agnès Labrousse)

« Les approches alternatives ont-elles vraiment besoin d'un paradigme ? » (Nicolas Postel et Richard Sobel).

POUR SOUMETTRE VOTRE PROPOSITION

Les propositions de communication sont à envoyer au responsable de l'atelier (richard.sobel@univ-lille1.fr) avec copie aux organisateurs (rr2015@upmf-grenoble.fr).

GUIDE DE PRÉSENTATION

ÉTAPE 1. PROPOSITION DE COMMUNICATION

Pour être étudiée, une proposition de communication devra être présentée dans un document au format traitement de texte présentant les informations suivantes :

Première page : titre de la communication + statut et coordonnées professionnelles de l'auteur (en cas d'auteurs multiples : mettre en premier et en gras le correspondant) + titre de l'atelier

Deuxième page : résumé en français et en anglais (10 lignes maximum et 5 mots-clés)

Troisième et quatrième page :

— une synthèse présentant le plan détaillé prévu et permettant de répondre aux questions suivantes (sélectionner selon la nature de la communication) : Quelle est la question de départ posée ? Quelle idée-force ou quelle thèse est défendue ? Quelle problématique est mobilisée (et les éléments théoriques ou conceptuels sur lesquels elle s'appuie) ? Quel état de l'art ? Quelle méthodologie est suivie (dans le cas d'une communication s'appuyant sur une enquête) ? **500 mots maximum**.

— bibliographie indiquant les références fondamentales qui guideront l'auteur (**10 références maximum**)

Les intentions de communications seront évaluées selon la procédure habituelle dite « en double aveugle » par le comité scientifique.

ÉTAPE 2. TEXTE FINAL DE LA COMMUNICATION ACCEPTÉE

Le texte définitif devra être envoyé selon le calendrier indiqué *supra*, dans un fichier numérique au format traitement de texte (Arial corps 10, interlignage continu ; marges 2,5 cm).

Première page : titre de la communication + statut et coordonnées professionnelles de l'auteur (en cas d'auteurs multiples : mettre en premier et en gras le correspondant).

Deuxième page : résumé en français et en anglais (10 lignes maximum et 5 mots-clés)

Texte (8 000 mots maximum).

Les communications présentées pourront ensuite faire l'objet d'une évaluation, après le colloque, en vue de la publication dans une revue à comité de lecture ou un ouvrage collectif.